

Visioconférence Assemblée Générale de l'Académie Vétérinaire de France,  
Brest le 14 janvier 2021.

Chères Consœurs, Chers Confrères,

Je n'échapperai pas à l'émotion de mes prédécesseurs en cet instant de prise de fonction de la Présidence de l'Académie Vétérinaire de France. Je mesure l'immense honneur qui m'est fait, la responsabilité qui m'incombe et surtout la confiance qui m'a été accordée en premier lieu par les membres de ma Section des Sciences Cliniques pour laquelle je remercie mes compagnes et compagnons de section avec humilité et reconnaissance. Cette confiance me fut définitivement accordée par les membres de notre Compagnie en Assemblée Générale du 9 Janvier 2020 et je les remercie avec la même déférence.

Parmi mes prédécesseurs à cette fonction figurent des confrères illustres comme Urbain Leblanc, Edmond Nocard, Pierre-Just Cadiot, Henri Vallée ou Emmanuel Leclainche. Ils ont pu incarner l'Académie Vétérinaire du haut de leur notoriété mais d'autres moins renommés n'en n'ont pas moins contribué au rayonnement de notre Académie.

Parmi mes prédécesseurs dont j'ai pu être le contemporain je citerais le Professeur Fernand Lagneau qui un instant a pu voir en moi un digne successeur potentiel en pathologie de la Reproduction quand je fus assistant dans son service. Mais à l'époque je me partageai bien vite entre l'École d'Alfort et la rue Saint-Guillaume. C'est au Professeur Lagneau que je dois pourtant ma première invitation en 1971 à participer à l'une de ces séances conviviales de l'Académie dont il me plaît à imaginer que c'était une séance solennelle.

Le Professeur Charles Pilet et le Professeur André-Laurent Parodi furent quant à eux mes maîtres durant mes études. Ils incarnèrent pour moi la science et la recherche à des niveaux de reconnaissance qui les conduisirent à la Présidence de nos deux Académies vétérinaire et de médecine.

Mais ce jour, je me sens avant tout successeur de ces praticiens qui accédèrent à cette présidence. Les noms de Paul Groulade, Philippe de Wailly, Jean-Pierre Bornet, Francis Desbrosse, Christian Dumon ont honoré en leur temps le praticien que j'étais à travers leur Présidence de l'Académie Vétérinaire de France à laquelle ils ont beaucoup apporté. Aujourd'hui je me sens redevable auprès de tous les praticiens guidés par une éthique professionnelle qui les

honore et qui exercent au service de la santé animale dans une approche basée sur la science.

Enfin, en cet instant je souhaite avant tout remercier mon prédécesseur le Docteur Vétérinaire Jean-Luc ANGOT que j'ai accompagné comme Secrétaire Général durant cette année où nous fûmes au quotidien en lien direct avec la pandémie de la Covid-19.

Cette année exceptionnelle a avant tout témoigné des progrès et des capacités de la science. La mobilisation internationale de la recherche a permis de proposer plusieurs types de vaccins, dont des vaccins originaux à ARN messager, moins d'un an après les premiers cas de pneumopathie compliquée d'un syndrome de détresse respiratoire aiguë à Wuhan en Chine. Cela signifie l'identification de l'agent pathogène, le virus SARS-CoV-2, son séquençage, l'étude de sa phylogénie et la recherche de mutations pouvant modifier sa transmissibilité et sa pathogénicité. La plateforme LitCovid permet d'accéder aux 85 000 articles sur la Covid 19.

Cette année restera mémorable dans la vie de l'Académie. J'ai vu notre président témoigner de ces inconnus que semblaient être devenus les vétérinaires tant leur capacité à contribuer à la Santé publique dans différents domaines semblait ignorée ou retardée alors que l'urgence qu'ils y contribuent était à son paroxysme.

Autant l'aide des praticiens en début de pandémie a paru pouvoir être aisée et spontanée quand les vétérinaires exerçant la médecine des animaux de compagnie ont découvert avec stupeur que des centres de réanimation de médecine humaine étaient à court de masques, de gants, de blouses stériles, de respirateurs, d'appareils de monitorages, d'échographes, de pousse-seringues et bientôt de produits anesthésiques. Ce furent autant de dons et de prêts de la part des établissements vétérinaires qui ont permis aux médecins de reconstituer des unités supplémentaires de réanimation pour sauver des vies.

Autant quand il s'est agi des tests et de la participation des laboratoires d'analyses vétérinaires, publiques et privés j'ai pu soudain me sentir en retrait de ce que pouvait écrire lors de sa présidence 2010 de l'Académie vétérinaire de France le Professeur Henri Brugère dans un communiqué sur les écoles vétérinaires débaptisées « *La médecine vétérinaire a connu au cours des deux dernières décennies une légitime notoriété dans l'opinion publique et a fait*

*l'objet de la reconnaissance indiscutée des instances sanitaires internationales. Les vétérinaires sont perçus comme des acteurs essentiels de la santé publique, tant dans le domaine du contrôle des pandémies, très majoritairement d'origine animale, que dans celui de la sécurité des aliments.... et plus loin, il convient d'affirmer sans ambiguïté que les vétérinaires exercent une profession de santé, contrairement à ce que voudraient faire croire notamment le changement de dénomination de certaines de nos écoles ». Le problème était posé.*

Si le Professeur Michel Thibier notre président 2013 dans ce même exercice de prise de fonction a été amené à s'interroger sur l'utilité de l'Académie vétérinaire de France, il en a obtenu une partie de la réponse en cette année de la Covid-19 : positionner le vétérinaire dans l'exercice de ses compétences et promouvoir le « One health » « Une seule santé ». Comment les vétérinaires ont-ils pu apparaître comme les oubliés des autorités sanitaires de notre pays dans cette « guerre sanitaire ». Telle est l'impression générale qui a régné avant d'évoluer plus favorablement. Les nombreux communiqués de l'Académie vétérinaire de France et de l'Académie Nationale de médecine y ont largement contribué jusqu'à obtenir la promesse de la présence reconnue utile d'un vétérinaire au sein du Conseil scientifique Covid-19.

Nous avons compris que la connaissance que nos concitoyens ont du vétérinaire, scientifique reconnu par son haut niveau de formation, est en partie tronquée. Parmi les 18000 vétérinaires dont la relève est assurée par notamment 80% de femmes sur le banc des Écoles Vétérinaires avec 55% de vétérinaires au féminin parmi les vétérinaires praticiens en activité, ceux qui sont identifiés par le grand public et peut être beaucoup de responsables de notre pays sont désormais les praticiens pour animaux de compagnie. Leur image dans l'espace public est excellente. Médiatisés sur les ondes hertziennes ces vétérinaires accompagnent les familles françaises dans le bon état de santé de leurs animaux de compagnie, y compris dans le cadre de la Santé Publique vétérinaire. Ils leur garantissent des soins de haute qualité. Ils sont les vecteurs d'un juste retour des progrès médicaux au profit du monde animal. A propos de cette médecine, osons rappeler que sans les animaux utilisés à des fins scientifiques qui par millions ont donné leur vie pour la Science, les prodigieux progrès de la médecine du vingtième siècle n'auraient pas existé ni pour l'homme ni pour les animaux. Les réglementations encadrant cette recherche sont désormais à saluer avec notamment le respect de la règle des trois R (reduction, refinement, remplacement). Avec les comités d'éthique, les vétérinaires en sont aussi les garants.

Non ce qui a manqué, c'est la meilleure connaissance de la façon dont les vétérinaires en charge des élevages, devenus minoritaires parmi les praticiens parce que le monde rural a changé et s'est rétréci en terme de populations, maîtrisent la sécurité sanitaire du cheptel. C'est le fruit d'une collaboration étroite entre les praticiens, les vétérinaires de la Santé Publique Vétérinaire, à la Direction Générale de l'Alimentation, dans les régions et les départements, dont ceux les Laboratoires vétérinaires d'analyses et les chercheurs des agences publiques comme l'INRAE et l'ANSES ou des laboratoires privés. Nous sommes là dans la protection d'une activité économique primaire, agricole, avec des enjeux financiers. Sachons que les exportations de lait et de viande porcine sont considérées par les économistes comme contribuant à limiter le déficit chronique de notre commerce extérieur. Le corollaire est la nécessité absolue de juguler toute maladie et surtout toute épizootie sur le territoire national qui, au-delà de la mise en danger de notre cheptel, du blocage de la chaîne alimentaire pourrait stopper les échanges internationaux et particulièrement les exportations de bétail ou des produits transformés ou pas. Ces vétérinaires ont géré de nombreuses épizooties récentes dont l'origine était souvent en relation à la fois avec les changements climatiques à l'influence néfaste sur les écosystèmes et les échanges internationaux. Des épizooties d'influenza aviaire, de Peste Porcine africaine, d'encéphalopathie spongiforme bovine, de Fièvre catarrhale ovine, de la maladie de Schmallenberg, sans oublier l'encéphalite West Nile, zoonose qui implique les chevaux et la faune sauvage aviaire, sont autant d'épizooties qui ont succédé à la fièvre aphteuse, à la tuberculose. Elles n'ont pu être jugulées que par la capacité de ces laboratoires à fournir un travail de haute qualité pour conjurer tout risque d'erreur avec des conséquences financières et scientifiques redoutables. Il s'agissait toujours de produire en urgence, dans une coopération efficace entre praticiens qui maillent le territoire, les laboratoires de recherche et d'application sous la gestion rigoureuse du corps des inspecteurs de santé publique vétérinaire des tests PCR et sérologiques adaptés aux évolutions des différents sérotypes de ces virus et de pratiquer ces tests de façon systématique et extensive pour des régions entières sinon sur tout le territoire, sur l'ensemble des troupeaux et parfois pour différentes espèces simultanément. La trop grande discrétion du monde vétérinaire a fait que cette chaîne de compétences, majeure, est passée sous silence. L'Académie doit accentuer la diffusion du haut niveau de ces expertises dans les domaines diagnostiques, prophylactiques, épidémiologiques avec des cas de terrain aussi bien que des recherches fondamentales ou appliquées, animales, humaines, de la faune sauvage, environnementales ou de la biodiversité. Saluons ici nos consœurs et confrères chercheurs, ingénieurs, inspecteurs de la Santé Publique Vétérinaire, responsables des laboratoires départementaux d'analyses autrefois

bien connus sous le terme de Laboratoires vétérinaires départementaux d'analyses. Je salue avec reconnaissance l'intervention prochaine devant notre compagnie de leur présidente de l'Association ADILVA à l'invitation de notre académie.

Si le temps ne nous était pas compté nous pourrions nous inquiéter de la recherche vétérinaire qui ne manque pas de potentiel mais ne dispose pas d'un institut de recherche fondamentale au service des maladies animales. Cela compléterait une recherche vétérinaire avant tout orientée sur les productions animales au sein de l'INRAE ou associée à des instituts de médecine humaine, CNRS ou Inserm essentiellement pour des maladies animales spontanées possibles modèles d'affections similaires chez l'humain. Ce champ vétérinaire rassemblerait biologistes, médecins et vétérinaires. On pourrait y adosser une centralisation des données vétérinaires. Elle concernerait, l'épidémiologie-surveillance chez les animaux de compagnie dont la pandémie de Covid-19 nous rappelle tout l'intérêt du suivi de cette population, jusqu'à réunir des données médicales multiples sur ces animaux actuellement enfouies dans le secret de ces ordinateurs dispersés sur le territoire. Si elles ne sont pas centralisées ces données seront définitivement perdues pour la science. Je sais que tout cela est à l'étude. Tout ceci est à considérer avec la conscience que de nos jours, ce sont les données qui alimentent les algorithmes principales sources de progrès dans nos sociétés. Je plaiderais volontiers pour un Institut des données de l'animal de compagnie pour la recherche et le Bien Être animal. Il pourrait bien évidemment concerner toutes les espèces animales.

Ce bref retour sur l'actualité médicale nous rappelle combien les champs d'intérêt vétérinaires sont nombreux et vastes de même que les missions de notre Académie. Tels que définis dans nos statuts ses buts sont d'étudier tous les sujets relatifs aux domaines scientifiques, techniques, juridiques, historiques et éthiques où s'exercent les compétences des vétérinaires, de conseiller les pouvoirs publics et l'opinion, de développer les relations techniques et scientifiques, nationales et internationales entre les vétérinaires et les acteurs des sciences de la vie et de la santé.

Pour mieux répondre à ces missions, dans la continuité de ce qui avait été initié une première fois par le Président Michel Thibier en 2013, l'Académie Vétérinaire de France s'est dotée d'un Projet stratégique pour lequel nous devons remercier Gilbert Lenoir et l'ensemble de ceux qui y ont contribué.

Les actions ne manqueront pas tout au long de cette année, le thème One Health qui fut prioritaire en 2020 doit être conforté dans le cadre de la Commission One Health avec la pérennisation de la Cellule Coronavirus-Covid-19 à travers un Groupe de travail sur les maladies émergentes.

Le Groupe de réflexion sur la Biodiversité sera appelé à se muter en Commission Biodiversité, elle sera probablement sollicitée officiellement si l'Académie reçoit la demande attendue de la part du Secrétariat d'état à l'Écologie.

La Commission Innovations thérapeutiques, issue de la Section Recherche et Enseignement, sera davantage transversale avec une contribution importante de la Section Sciences cliniques.

L'Académie a vocation à se développer sur le plan international et à s'ouvrir sur l'Europe via la Fédération Européenne des Académies de Médecine qu'elle a rejointe récemment.

La Commission Relation Homme-Animaux sera sollicitée et l'est déjà sur le thème de la maltraitance animale avec le souhait qu'elle soit davantage présente dans le débat sociétal.

La Commission Formation travaille déjà sur cet épineux sujet de la formation vétérinaire qui plus que jamais doit, à l'image du résultat obtenu à travers le haut niveau de formation et d'ouverture de l'École Nationale des Services Vétérinaires, permettre d'offrir une formation d'excellence à tous les diplômés vétérinaires qu'ils s'engagent dans leur vie professionnelle comme praticien, spécialiste ou pas, dans la recherche, dans l'agroalimentaire, dans la pharmacie, l'armée ou l'administration sans vouloir être exhaustif. En conséquence, il y a nécessité à faciliter l'accès des jeunes confrères qui le souhaitent à des formations doctorales quelle que soit leur filière de spécialisation.

De ces Commissions et Groupes de travail nous attendons des Communiqués et Avis à la hauteur de ce qu'a fixé le Projet stratégique 2021-2024.

L'Académie a l'aspiration de réformer ses statuts depuis cinq ans. Malgré les volontés ce chantier s'est avéré plus délicat et plus long que prévu devant la nécessité de bien anticiper l'avenir. Une réflexion doit permettre d'aboutir au choix du statut juridique le plus adapté à notre Académie face à ses ambitions.

Je rappellerai que la remise de Prix est une fonction traditionnelle et essentielle, au cœur de la vie académique . Ces prix sont pour les jeunes vétérinaires, les auteurs et les éditeurs lauréats de l'académie une récompense bien connue au sein de notre profession. Ils sont toujours très appréciés vis-à-vis des efforts consentis. Ils sont l'occasion d'éclairer les multiples facettes de notre profession dont la recherche. C'est en même temps une belle façon de mieux faire connaître notre Académie.

La Journée du Président sera avant tout sous-tendue par la nécessité pour l'Académie de se recentrer sur l'élevage et pour le vétérinaire de faire face à ses nouveaux défis.

Avec le début de l'année c'est aussi la mise en place d'un nouveau Conseil d'Administration et d'un nouveau Bureau. Bienvenue aux nouveaux administrateurs et à notre nouveau Secrétaire Général Jean-Jacques Soula dont je suis persuadé que c'est l'homme providentiel que l'on attendait pour occuper cette fonction fort exigeante et pour laquelle il aura toutes les qualités attendues d'organisation, de disponibilité et de diplomatie.

Enfin il est important de capitaliser sur l'énorme avancée 2021 en matière de communication, d'échanges inter-académiques et de continuer à développer notre site afin qu'il donne satisfaction aux membres tout en étant notre meilleur ambassadeur pour diffuser les productions de l'Académie, notamment notre Bulletin de l'Académie Vétérinaire de France. Je salue le dévouement de son rédacteur en chef et de son prédécesseur toujours actif.

Encore merci à tous et bonne année 2021, je sais que je peux compter sur chacun d'entre vous pour être au service de notre Académie et de son rayonnement.

Jean-Pierre JÉGOU  
Président AVF 2021

